



Amiens, mercredi 1<sup>er</sup> février 2023

Réunion thématique Recherche  
Programme régional FEDER, FSE+, FTJ 2021 2027



## PROGRAMME MATINEE

- I. Introduction
- II. Contexte des fonds européens et des opportunités de financement de la recherche en région
- III. Le financement de la recherche à l'innovation dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER)
- IV. Le fonds pour une transition juste (FTJ)
- V. Les Coûts Simplifiés (OCS)
- VI. L'accompagnement au dépôt de dossier





## Monsieur Daniel LECA

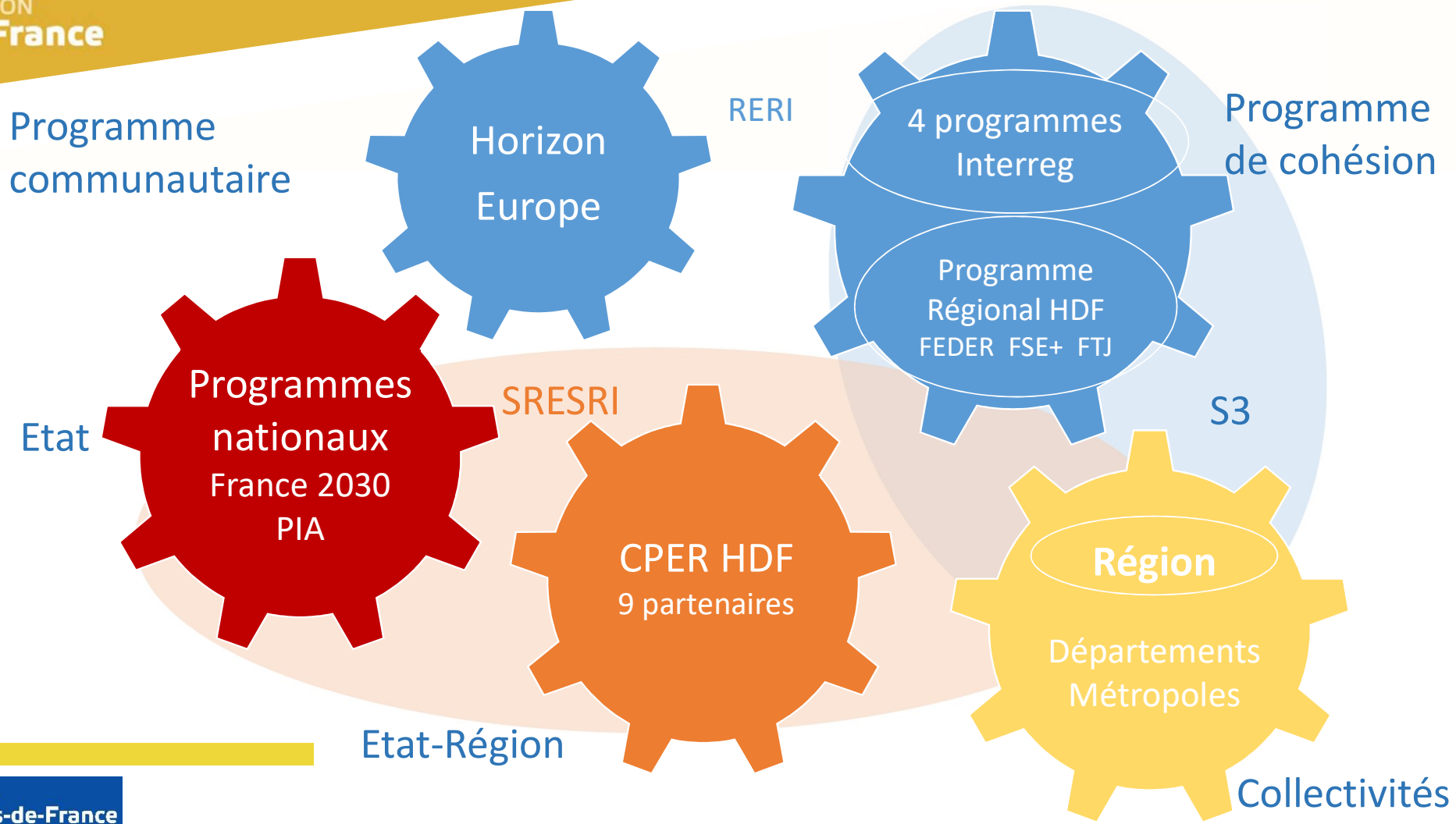
Vice-président

Enseignement supérieur, Recherche et Europe,  
Conseil Régional des Hauts-de-France

## II- Contexte des fonds européens et des opportunités de financement de la recherche en Hauts-de-France

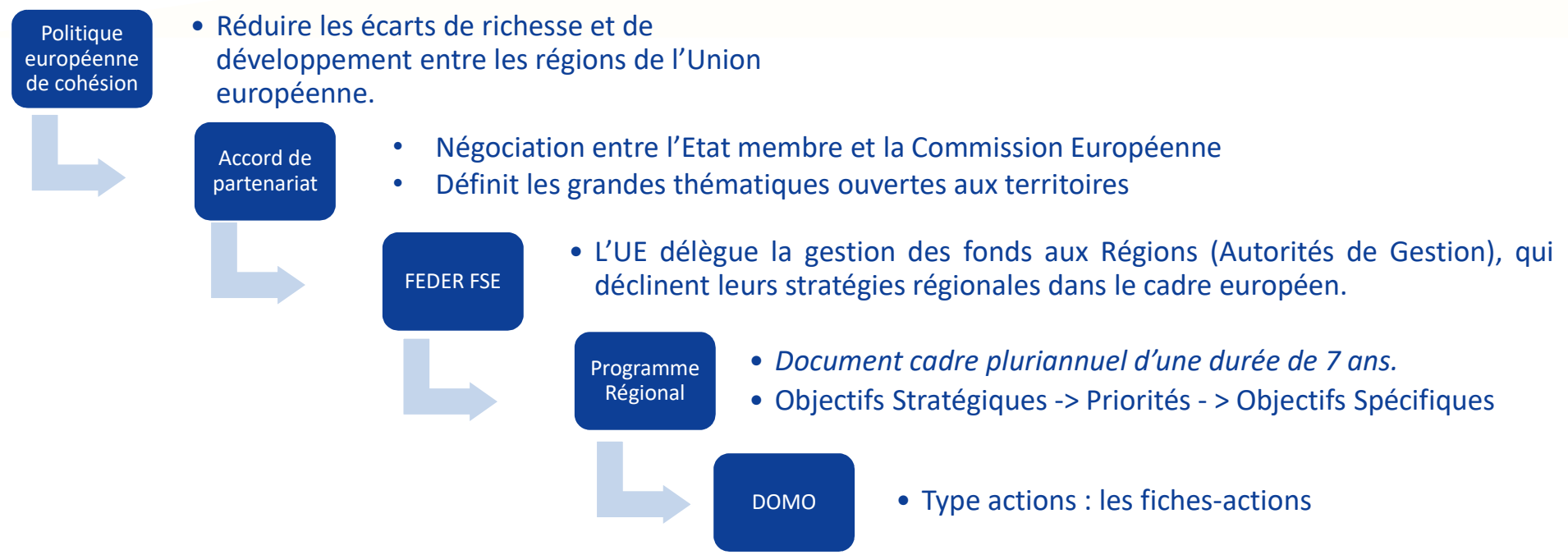


- ➔ **Le programme régional FEDER FSE+ FTJ 2021-2027 et la recherche**
  - FEDER OS Priorité 1 Financement de la recherche à l'innovation
  - FTJ recherche et innovation
  
- ➔ **Effet levier pour le développement régional**
  
- ➔ **Articulation avec les autres opportunités de financement européennes, nationales et territoriales**





## LE PROGRAMME RÉGIONAL (PR) : le contexte pour comprendre les fonds européens de cohésion



## LE CONTENU DU PROGRAMME RÉGIONAL (PR)



**PR**  
**Hauts-de-France**



Environ 1,36 milliard  
d'euros pour la  
période 2021-2027



346 712 836 €

390 184 284 €

130 061 428 €

232 447 433 €

227 825 515 €

**OS 1**  
Europe + intelligente

**OS 2**  
Europe + verte

**OS 5**  
Europe + proche des citoyens

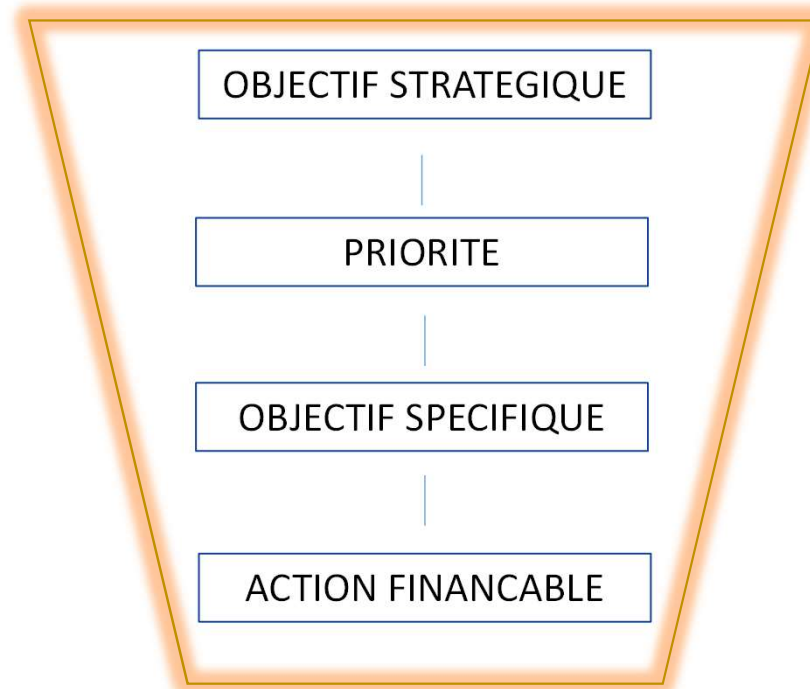
**OS 4**  
Europe + sociale

**Priorité FTJ**



### De la stratégie générale à l'action individuelle

#### COMPRENDRE LA STRUCTURE



**PRECISER** les orientations et les règles

**DEFINIR**

- les types d'actions financées
- les principaux bénéficiaires ou porteurs de projets
- les dépenses et les taux d'intervention possibles
- les critères d'éligibilité et de sélection

**IDENTIFIER** vos interlocuteurs au sein de la Région





En quelques chiffres :

**215** PAGES

**45** FICHES-ACTIONS

Lignes directrices :

**SIMPLICITÉ**

**PEDAGOGIE**

**CLARTÉ**

- Des parties générales qui viennent expliquer les notions essentielles des fonds européens
- Le principe d'une fiche-action = une action
- Des interlocuteurs identifiés pour chaque fiche-action
- Critériser et orienter la sélection des opérations



## Temps d'échanges: des questions ?



## III- Le financement de la recherche à l'innovation dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER)





**A. OBJECTIF STRATEGIQUE 1 – OS 1**

*Une Europe plus compétitive et plus intelligente par l'encouragement d'une transformation économique innovante et intelligente et de la connectivité régionale aux TIC*

**Priorité 1**



Financement de la  
recherche à  
l'innovation




  
**NOUVEAUTÉS**





La recherche fondamentale et l'immobilier ne sont plus soutenus au profit d'un soutien renforcé aux projets collaboratifs de recherche entre laboratoires, universités, établissements d'enseignement supérieur, PME situés en Hauts-de-France

Projets de recherche à visée applicative dans une thématique de la S3 se déroulant en Hauts-de-France (DOMO)



*Règlement (UE) 2021/1058, article 5, 1. « Le FEDER soutient les activités en faveur de la recherche appliquée et de l'innovation, y compris la recherche industrielle, le développement expérimental et les études de faisabilité »*

Partenariats avec des entreprises

- PME : effectif <250 personnes et dont le CA annuel  $\leq$  50M€ ou dont le bilan  $\leq$  43M€
- Autres entreprises, **si et seulement si** une PME est également partenaire



## Financement de la recherche à l'innovation

### Objectif Spécifique – OSpé 1.1

Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

### Type d'action 1

Soutien à l'ouverture et à l'internationalisation des laboratoires de recherche



Etablissements d'ESR, organismes de recherche 

- A. Accueil de chercheurs de renommée internationale par la mise en place de packages attractifs
- B. Le développement de nouveaux réseaux de recherche, de missions exploratoires, l'émergence de projets internationaux structurant
- C. L'accompagnement pour le dépôt aux appels à projets internationaux, européens et nationaux



- ✓ En Hauts-de-France
  - ✓ Dans la S3
- ✓ Caractère structurant
  - ✓ Qualité scientifique
- ✓ Impact pérenne sur l'attractivité du territoire
- ✓ 200K€ minimum de coût total sauf action C
  - ✓ 50% maximum de taux d'aide
  - ✓ OCS forfaitaires obligatoires



Au fil de l'eau 

15 M€ 



## Financement de la recherche à l'innovation


### Objectif Spécifique – OSpé 1.1

Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

### Type d'action 2

Financer les projets d'entreprises et de laboratoires publics reconnus d'excellence européenne



Etablissements d'ESR, organismes de recherche  
Entreprises 

Projets de recherche et d'innovation lauréats de label d'excellence ou reconnus d'excellence mais non financés par l'Union européenne



- ✓ En Hauts-de-France
  - ✓ Dans la S3
- ✓ Excellence européenne
  - ✓ Effet levier potentiel
- ✓ Impact économique et scientifique en région
  - ✓ 200K€ minimum de coût total
  - ✓ 50% maximum de taux d'aide
  - ✓ OCS forfaitaires obligatoires



Au fil de l'eau 

9,7 M€ 



## Temps d'échanges: des questions ?







### Financement de la recherche à l'innovation

#### Objectif Spécifique – OSpé 1.1

Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

#### Type d'action 3

Soutien aux infrastructures de recherche et aux équipements scientifiques structurants du territoires (hors bâtiments)



Etablissements d'ESR, organismes de recherche 

- Projets et infrastructures de recherche incluant des équipements scientifiques structurants pour le développement économique du territoire
- Soutien à des appels à projets d'agences nationales
- Soutien à des appels à projets mobilisant des plateformes technologiques, démonstrateurs



- ✓ En Hauts-de-France
  - ✓ Dans la S3
- ✓ Caractère structurant
- ✓ Mutualisation entre sites
  - ✓ Qualité scientifique
- ✓ Impact sur l'attractivité du territoire
  - ✓ 200K€ minimum de coût total
  - ✓ 50% maximum de taux d'aide
  - ✓ OCS forfaitaires obligatoires

Au fil de l'eau 

44 M€ 





## Temps d'échanges: des questions ?



Priorité 1



### Financement de la recherche à l'innovation

#### Objectif Spécifique – OSpé 1.1

Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

#### Type d'action 4

Soutien et développement des partenariats publics-privés



**Objectif: Initier ou renforcer des collaborations de recherche entre le secteur public et le secteur privé**

- Création d'équipes mixtes laboratoires-entreprises
- Allocations doctorales pour des projets de thèses en partenariat avec des entreprises,
- Projets collaboratifs qui pourront être thématiques,
- Actions de nature à favoriser les échanges de personnel

Etablissements d'ESR, organismes de recherche



- ✓ Retombées économiques et scientifiques pour le territoire
  - ✓ 200K€ minimum de coût total sauf pour les allocations
  - ✓ 50% maximum de taux d'aide
  - ✓ OCS forfaitaires obligatoires
- ✓ Qualité scientifique et du partenariat
- ✓ En Hauts-de-France
  - ✓ Dans la S3

Au fil de l'eau   
Appel à projets

**Les porteurs sont invités à contacter le Service Recherche de la DRESS avant tout dépôt**

31,2 M€



Priorité 1



## Financement de la recherche à l'innovation

### Objectif Spécifique – OSpé 1.1


Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

### Type d'action 5

Amplifier la valorisation de la recherche académique, le transfert de ses résultats (connaissance, savoir-faire, technologies...) vers le monde des entreprises et accompagner la création et / ou le développement de structures dédiées au transfert de technologies et à l'expérimentation ouverte





Etablissements d'ESR, organismes de recherche   
Entreprises

- Perspectives de valorisation de la recherche au sein des entreprises
- Optimisation des chances de succès en vue des étapes de (pré)maturation
- Intensification du transfert de technologies, diffusion de connaissances, savoir-faire et expertises auprès du tissu économique régional
- Sensibilisation, formation / valorisation, transfert



- ✓ Retombées économiques et scientifiques pour le territoire
  - ✓ 200K€ minimum de coût total
  - ✓ 50% maximum de taux d'aide
  - ✓ OCS forfaitaires obligatoires
- ✓ En Hauts-de-France
  - ✓ Dans la S3
  - ✓ Qualité scientifique

Au fil de l'eau 

14,2 M€ 



## Temps d'échanges: des questions ?



## IV - Le fonds pour une transition juste (FTJ)





# Mécanisme de transition juste

fondé sur 3 piliers



## Objectifs FTJ ?

Permettre aux régions et aux personnes de faire face aux conséquences **sociales, économiques et environnementales** de la transition vers une économie neutre pour le climat





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

FONDS POUR UNE TRANSITION JUSTE

## Territoires de "transition juste" proposés

 Territoire proposé

TERRITOIRE PACTE DE CORDEMAIS  
5,2 % des émissions nationales de CO<sub>2</sub>  
40 666 emplois dans l'industrie

TERRITOIRE NORMANDIE -  
AXE SEINE ET BRESLE  
10,6 % des émissions nationales de CO<sub>2</sub>  
72 553 emplois dans l'industrie

TERRITOIRE NORD PAS-DE-CALAS  
23,2 % des émissions nationales de CO<sub>2</sub>  
168 045 emplois dans l'industrie

TERRITOIRE GRAND EST  
9,8 % des émissions nationales de CO<sub>2</sub>  
89 238 emplois dans l'industrie

TERRITOIRE RHÔNE - ISÈRE  
3,5 % des émissions nationales de CO<sub>2</sub>  
73 632 emplois dans l'industrie

TERRITOIRE BOUCHES-DU-RHÔNE  
17,2 % des émissions nationales de CO<sub>2</sub>  
62 325 emplois dans l'industrie

FTJ

Le Fonds de Transition Juste inscrit dans la politique de cohésion pour les territoires les plus touchés par la transition

## Le fonds pour une transition juste (FTJ)

➔ Condition ex ante : mise en place d'un plan territorial de transition juste

➔ 10 départements concernés en France  
dont 2 en Hauts-de-France : Nord et Pas-de-Calais

### Montant à certifier 2021-2026

- Niveau national = 580 M€
- Nord et Pas-de-Calais = 128 M€

### Montant à certifier 2021-2029

- Niveau national = 450 M€
- Nord et Pas-de-Calais = 100 M€

+ Enveloppe sur le volet social pour la région  
97 M€ ( PON FSE+) avec la même ventilation par tranches



### Le Fonds de Transition Juste n'est pas



Un fonds de décarbonation directe des industries fortement émettrices de gaz à effet de serre



Un fond d'accompagnement territorial de la transition écologique

### Le Fonds de Transition Juste EST



un dispositif territorial d'atténuation des impacts socio-économiques consécutifs de la décarbonation des filières les plus émettrices

Secteurs industriels les plus impactés par la transition juste  
(inscription territoriale et conséquences sur l'emploi)



Métallurgie/Sidérurgie



Production minérale non  
métallique (ciment,  
matériaux de  
construction, verre)



Chimie/pétrochimie  
(polymères, matériaux  
composites)

## Diversification économique et économie durable

La transformation  
de la chaîne de  
valeur « produit »

Le développement de la chimie de spécialité et de formulation comme vecteur de l'écoconception des produits (chimie du végétal, équipementier du secteur énergétique bas carbone/renouvelable, raffinage des métaux, ciments/verre bas carbone)

Le développement et la consolidation de la chaîne de valeur du recyclage/réemploi des métaux de base (ferraille, aluminium) et critiques (notamment batteries), des minéraux (notamment en lien avec le BTP) et des polymères (synthétiques/naturels)

La transformation de la chaîne de valeur « produit »



Territorialisation accrue des activités de production : création de nouvelles boucles de valeur (réemploi - recyclage de la ressource) en favorisant les coopérations horizontales et verticales des acteurs des filières



Innover sur les enjeux de renforcement du cycle de vie du produit à travers l'écoconception, l'allongement de sa durée de vie et de son potentiel de recyclabilité/réversibilité.



Développer les solutions technologiques pour assurer la traçabilité des approvisionnements et la relation entre les producteurs de matières premières recyclées et les utilisateurs, augmenter la performance du réemploi et recyclage des matières.

# Spectre d'intervention du FTJ Régional

Investissements dans la **recherche et l'innovation**, notamment par le biais des universités et instituts de recherche publics, et investissements favorisant le transfert de technologies avancées

Investissements productifs dans les **PME**, y compris les **microentreprises** et **start-ups**, conduisant à la diversification, modernisation et reconversion dans l'économie circulaire

*4 compris les grandes entreprises*

Investissements dans la création de **nouvelles entreprises**, notamment par le biais des business incubateurs et services de conseil en entreprises, débouchant sur la **création d'emplois**



## Temps d'échanges: des questions ?





## V – Les coûts simplifiés - OCS



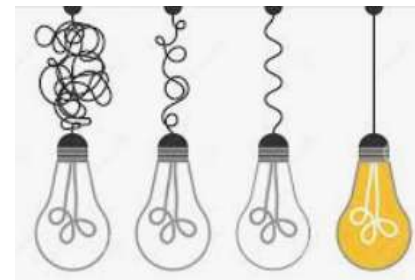
Les coûts simplifiés : quels objectifs ?

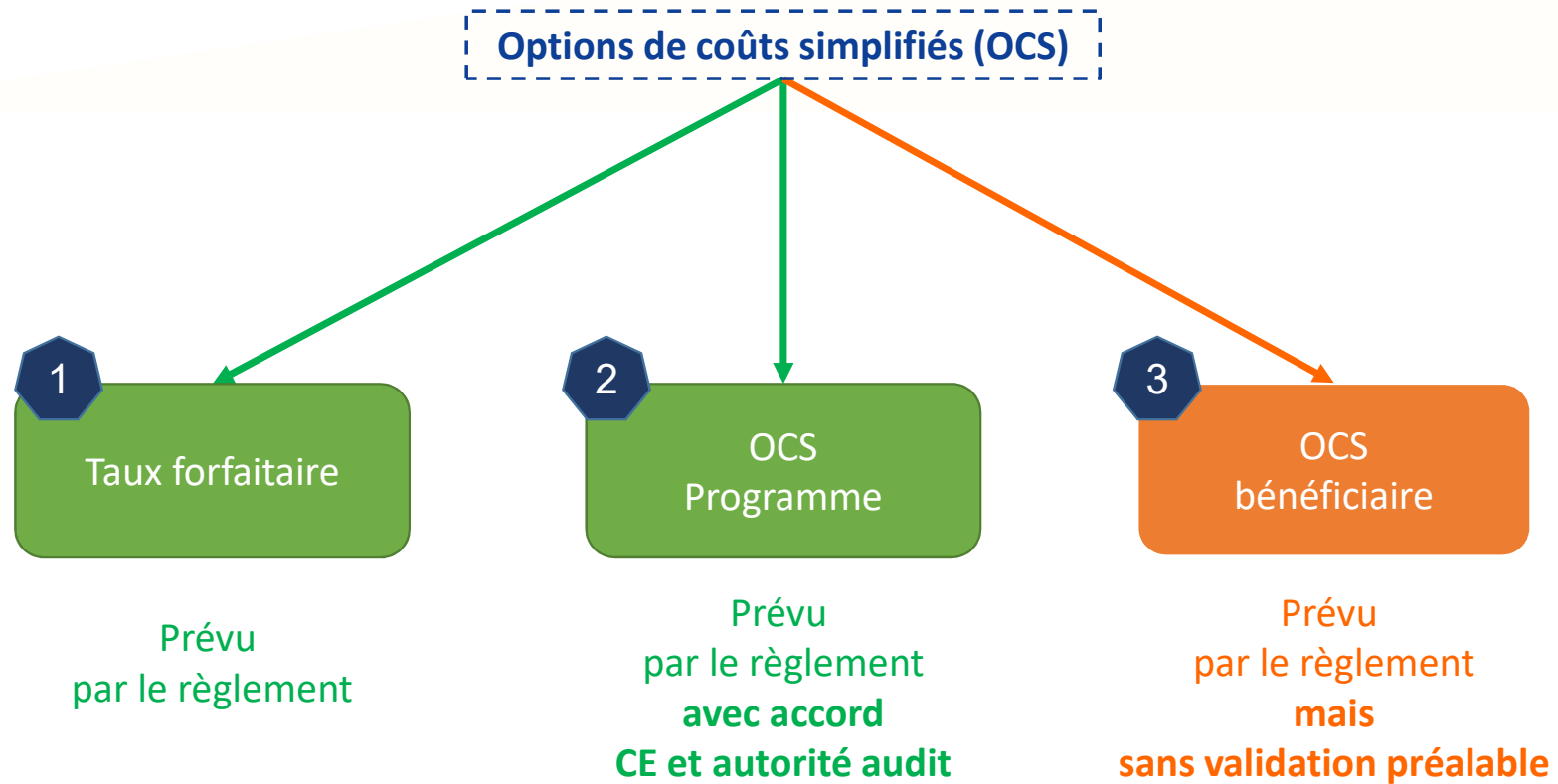
Réduire la charge administrative  
et simplifier la gestion

Réduire la probabilité des erreurs

Harmoniser la gestion des Fonds  
ESI et des autres Fonds de  
l'UE en gestion partagée

Les couts simplifiés, un outil de  
simplification administrative mis  
à disposition par la Commission





## « Les taux forfaitaires »

### « OCS clefs en main du règlement »

1

Taux forfaitaire



PRINCIPE

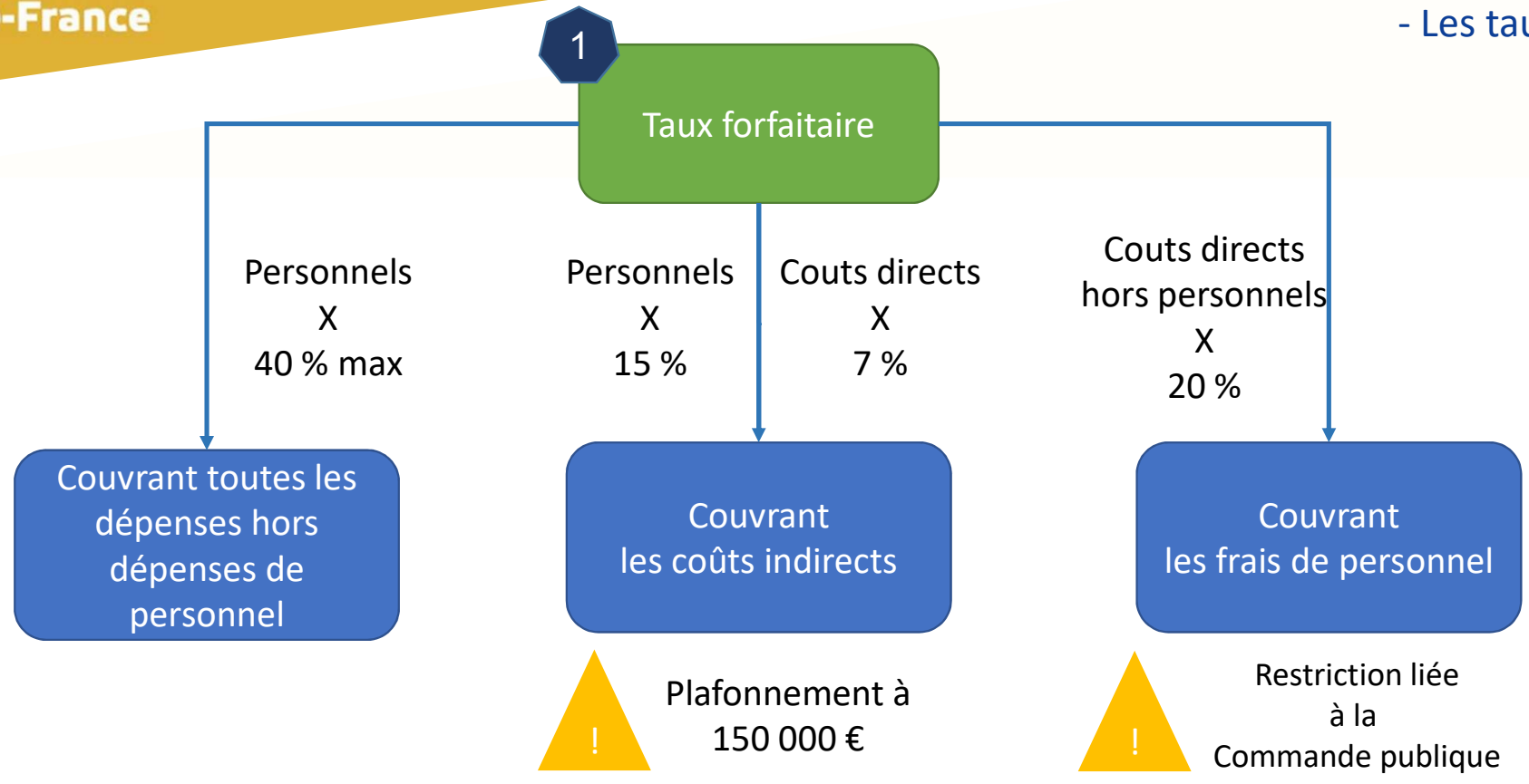
Coût total éligible

=

$$\text{Dépenses directes d'une ou plusieurs catégories} + \left[ \text{Dépenses directes d'une ou plusieurs catégories} \times \text{Taux Forfaitaire} \right]$$

Pièces justificatives à produire  
comme prévu  
par la réglementation nationale

Absence de pièces justificatives à produire  
Engagement du bénéficiaire de respecter  
la réglementation européenne et nationale:  
Éligibilité, marchés publics, aides d'Etat...





## Les coût simplifiés (OCS) - Les taux forfaitaires

### Demande d'aide

Dépôt sur la base d'un  
**plan de financement  
prévisionnel étayé  
par des pièces  
probantes**

Plan de financement  
doit être le plus fiable  
possible

### Instruction - Contractualisation

Octroi du **taux forfaitaire  
répondant au mieux à  
l'opération**  
  
Si aucun taux forfaitaire  
adéquat – Traitement sur  
base réel

Cf critères repris  
dans DOMO

### Paiement

Dépenses retenues  
sur la base du taux  
forfaitaire  
contractualisé

Cf critères repris  
dans DOMO

Les OCS sont également un élément de sécurisation

Traitement lors des audit ?

La portée des vérifications de gestion et des audits couvrira...les coûts de base en cas de financement à taux forfaitaire. **Les vérifications de gestion et les audits ne porteront pas sur les factures individuelles ni sur les procédures spécifiques de passation de marchés publics**

## « Les OCS programmes »

### « Validation préalable de la CE »

2

OCS  
programme



## Coûts simplifiés avec évaluation ex-ante : en cours

### ➤ Coût horaire pour les dépenses de personnel

Un coût horaire unique serait validé pour toutes les priorités du programme FEDER (31,79 € / h)

Pièces justificatives:

- Suivi temps et/ou attestation d'affectation à taux fixe

## Dossier à déposer pour évaluation

Demande  
d'aide

Fiche de poste et lettre  
de mission

**Dépenses de  
personnel à valoriser  
sur la base de 31,79 €**

Instruction  
-  
Contractualisation

Validation du volume  
horaire demandé et  
contractualisation sur la

Tps prévisionnel \* 31,79  
= frais de personnel

Paiement

Justification du temps  
passé

Plus de justification  
des salaires versées.

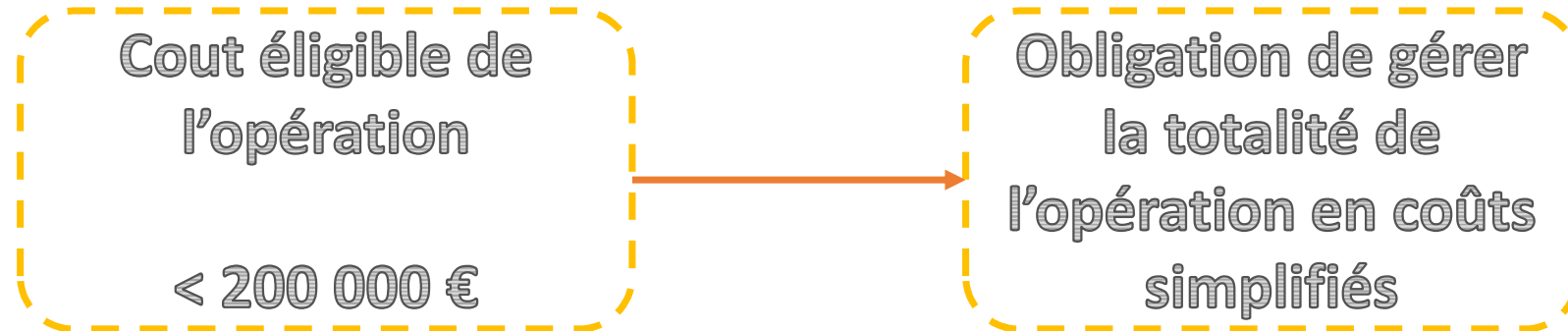
Compatibilité avec les taux forfaitaires

## « Obligations réglementaires »





## Une obligation réglementaire



### Une exception

➤ Les opérations sous aides d'Etat hors de minimis

2 actions concernées en recherche:



- Action 1.1.C Accompagnement au dépôt AAP internationaux, européens et nationaux
- Action 1.4 Les allocations de recherche



## Temps d'échanges: des questions ? Mini atelier avec cas pratiques cet après-midi



## VI – L'accompagnement au dépôt de dossier



## DES ATELIERS POUR ME FORMER A LA GESTION DES DOSSIERS EUROPEENS

### ATELIERS A VENIR:

- Décryptage DOMO
- Prise en main e-Synergie (plateforme de dépôt de dossier) : les 1<sup>er</sup> et 2 février puis tous les premiers vendredi du mois jusque juin 2023
- Décryptage d'une demande d'aide



DATES A VENIR SUR LE SITE <https://europe-en-hautsdefrance.eu/>



### SUPPORTS A VENIR:

- Guide e-Synergie
- Kit Obligation de publicité
- Guide dépôt demande d'aide



TELECHARGEABLES SUR LE SITE <https://europe-en-hautsdefrance.eu/>

## PROGRAMME APRES-MIDI

### ATELIERS THEMATIQUES

- I. 13H30 – 14H30 : **GROUPE A** - ATELIER ESYNERGIE ET OCS
- II. 13H30 – 14H30 : **GROUPE B** - ATELIER CYCLE DE VIE DE DOSSIER ET ECHANGES DE BONNES PRATIQUES DE GESTION
- III. 14H30 – 15H30: **GROUPE B** - ATELIER ESYNERGIE ET OCS
- IV. 14H30 – 15H30: **GROUPE A** - ATELIER CYCLE DE VIE DE DOSSIER ET ECHANGES DE BONNES PRATIQUES DE GESTION





# Merci de votre attention !



[www.europe-en-hautsdefrance.eu/](http://www.europe-en-hautsdefrance.eu/)



[europe@hautsdefrance.fr](mailto:europe@hautsdefrance.fr)  
[Europe-DRESS@hautsdefrance.fr](mailto:Europe-DRESS@hautsdefrance.fr)

